

## TARIFS ACCUEIL DE LOISIRS

ANNÉE 2023 - 2024

MERCREDIS ET VACANCES SCOLAIRES (EXTRASCOLAIRE)							
<i>Quotient familial</i>	0 - 750	751 - 1000	1001 - 1250	1251 - 1500	1501 - 1750	1751 - 2000	Sup à 2001
Demi-journée sans repas	5,50 €	6,00 €	7,00 €	8,00 €	9,00 €	10,00 €	11,00 €
Demi-journée avec repas	10,00 €	10,50 €	11,50 €	12,50 €	13,50 €	14,50 €	15,50 €
Journée sans repas	9,00 €	10,00 €	11,00 €	12,00 €	13,00 €	14,00 €	15,00 €
Journée avec repas	13,50 €	14,50 €	15,50 €	16,50 €	17,50 €	18,50 €	19,50 €
ACCUEIL MATIN ET SOIR (PERISCOLAIRE)							
<i>Quotient familial</i>	0 - 750	751 - 1000	1001 - 1250	1251 - 1500	1501 - 1750	1751 - 2000	Sup à 2001
Demi-heure*	0,90 €	1,00 €	1,10 €	1,20 €	1,30 €	1,40 €	1,50 €
*La tarification d'accueil périscolaire se fait à la demi-heure, sur la base de l'enregistrement des arrivées et départs réalisé par les animateurs.rices (7h20 - 7h50 / 7h50 - 8h20 le matin puis 17h00 - 17h30 / 17h30 -18h / 18h - 18h30) le soir.							

L'adhésion au Centre Social est obligatoire : 8 € (individuelle) ou 23 € (famille à partir de 3 personnes).

Un supplément pourra être demandé en cas de sortie payante.

A noter : sur les inscriptions des mercredis et vacances, les quotients familiaux allant jusqu'à 750 bénéficient de l'aide au temps libre de la CAF (4 € / jour et 2 € / demi-journée) ou des bons vacances de la MSA (5.50 € / jour et 2.75 € / demi-journée) suivant le régime d'affiliation des familles.

Aides spécifiques : certaines communes versent des aides spécifiques pour leurs habitants qui sont automatiquement déduites de vos factures.